

Cotonou, capitale de questionnement sur la gestion durable des ressources génétiques en Afrique

Marie-Péliclès de Gomé.

Le lundi 10 mars 2014 s'est ouvert à Cotonou, le huitième atelier panafricain sur l'accès et le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques. Pendant cinq (05) jours, les experts du continent africain vont échanger des expériences et confronter leurs approches sur la question de l'APA. A l'ouverture des assises, le Ministre en charge de l'Environnement, de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières, a demandé à l'assistance de répondre à la question de savoir comment les populations rurales vont bénéficier de l'exploitation des ressources génétiques de leur terroir ? M. Raphaël EDOU, le Ministre de l'Environnement du Bénin a souhaité que des recommandations soient formulées à l'endroit des parlements africains afin que la convention qui soutient l'APA, -la convention de Nagoya- soit ratifiée. L'ambassadeur de l'Allemagne près le Bénin se réjouit du choix du Bénin. En effet, « Bénin est un pays riche en diversité biologique avec d'importants parcs nationaux et des écosystèmes très divers, dont les forêts, les zones côtières et les zones humides contribuent de manière significative au bien-être des populations ». L'accès et le partage des avantages (APA) a le potentiel de conserver



la biodiversité tout en réduisant la pauvreté et en favorisant le développement durable dans une économie verte. L'occasion est ainsi saisie pour rappeler les lieux de la mise en œuvre du protocole de Nagoya. En effet, ce protocole offre une clarté juridique internationale par rapport à l'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles.

APA, au commencement était une initiative germano-néerlandaise pour l'Afrique. Aujourd'hui, APA est co-financée par l'Allemagne, la Norvège, l'Institut de la francophonie pour le développement durable, le Danemark et l'Union européenne.

Madame Rajae CHAFIL, au nom de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a annoncé des activités visant l'encouragement et la mise en œuvre de la Convention pour la Diversité Biologique et le Protocole de Nagoya. Ainsi, courant 2014, deux Ecoles d'été seront or-

ganisées au profit des institutions concernées par la création d'emplois pour les jeunes. Ce serait un espace pour penser les opportunités économiques en liaison avec la mise en œuvre des conventions de Rio, notamment la Convention sur les Changements Climatiques, la Convention sur la Diversité biologique et la Convention sur la lutte contre la Désertification. Le thème majeur de ces universités d'été s'énonce comme suit : « La mise en œuvre des accords multilatéraux pour l'environnement comme cadre de création d'emplois verts et d'activités génératrices de revenus ».

Des thèmes divers et variés seront abordés à savoir : processus internationaux : mise à niveau du développement des stratégies politiques APA, les défis de l'initiative APA, les perspectives pour la mise en œuvre de l'APA...